

*Initiatives ministérielles*

chimiques et biologiques, mais parce qu'il a déjà utilisé pareilles armes contre sa propre population.

N'arrive-t-il pas que nous fermions volontiers les yeux sur les violations des droits de la personne, dans ce cas sur les antécédents de Saddam Hussein en matière de droits de la personne?

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré que les armements classiques continuaient d'affluer régulièrement au Moyen-Orient, surtout en Irak. Je rappellerai qu'avant la crise dont nous discutons aujourd'hui, nous avons nous-mêmes exporté des armes classiques en Irak, en dépit de tout ce qu'Amnestie Internationale a pu dire et écrire sur les actes horribles commis par Saddam Hussein contre les droits de la personne.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures prétend que nous avons épuisé tous les recours pacifiques à notre disposition, et que même après avoir fait l'impossible, nous nous retrouvons toujours dans la même situation aujourd'hui. Il a dit espérer que les sanctions convaincront Saddam Hussein, mais que ces sanctions étaient insuffisantes en soi.

L'une des questions les plus importantes à laquelle nous devons répondre aujourd'hui à la Chambre des communes porte sur les motifs sur lesquels se fonde le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour faire pareille affirmation. La vérité, c'est qu'en dépit des questions posées, le gouvernement n'a donné aucun renseignement valable sur l'efficacité des sanctions.

J'ai moi-même demandé au gouvernement deux fois cette semaine dans cette enceinte de nous informer sur l'efficacité des sanctions afin que nous puissions participer à un débat éclairé sur ce qui se passe aux Nations Unies. Voici quelle a été la réponse du ministre du Commerce extérieur à la question que je lui ai posée lundi dernier:

... j'ai la quasi-certitude que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures communiquera volontiers à la Chambre, ou au Comité permanent des affaires extérieures, tous les renseignements sur l'effet que semblent avoir les sanctions actuelles dans le golfe Persique en général.

Hier, j'ai demandé au premier ministre de tenir la promesse qu'il avait faite à la Chambre et de déposer les renseignements demandés. Le premier ministre a dit

qu'il vérifierait quels renseignements sont disponibles et il a ajouté:

...mais je vais demander à obtenir l'information qui pourrait être utile.

En dépit d'appels répétés après la période des questions d'hier, aucun renseignement n'a été fourni à la Chambre nous apprenant quelles étaient les impressions du gouvernement, comment se faisait l'application des sanctions et quelle en est l'efficacité.

Le leader parlementaire nous a expliqué que certains éléments de preuve recueillis sur la scène internationale démontraient que les sanctions avaient de l'effet. En plus des sources déjà citées, selon lesquelles les sanctions sont efficaces, je crois qu'il importe, avant de décider quelle position le Canada doit adopter demain face à la résolution soumise au Conseil de sécurité, d'écouter ce que la délégation de parlementaires qui rentre de Bagdad a à dire. Ces parlementaires nous ont dit, lors de conversations téléphoniques pendant leur séjour à Bagdad, qu'ils avaient l'impression que les sanctions avaient de l'effet.

Hier, en témoignant devant le comité du Sénat américain sur les forces armées, James Schlesinger a déclaré qu'il croyait que les sanctions avaient de l'effet. Il a déclaré qu'à son avis, il faudrait vraisemblablement attendre au moins un an. C'est ce qu'il a dit en réponse aux questions du comité. Il a ajouté que l'économie de l'Irak connaîtrait de graves difficultés dans 10 mois ou un an. Mais il se pourrait qu'il faille plus longtemps pour que les difficultés économiques amènent le président Saddam Hussein à changer d'idée et à se retirer du Koweït.

Il faut que nous comprenions que peu importe le coût des sanctions prévues dans la résolution des Nations Unies, l'embargo ne coûtera jamais plus cher que le coût d'une guerre au Moyen-Orient.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré que demain, le Canada prendra part au débat du Conseil de sécurité de l'ONU sur un projet de résolution qui, selon ses paroles, autorisera le recours à tous les moyens nécessaires pour faire sortir Hussein du Koweït. Pour justifier l'appui du Canada à cette résolution de l'ONU, il a déclaré que, l'ordre international est menacé.

Sur quoi nous appuyons-nous ou quelle preuve avons-nous pour dire que le fait de recourir maintenant à la force pour sortir Saddam Hussein du Koweït amènera le